

La Turquie pourrait entrer dans l'UE en 2015 si les critères sont respectés

lundi 15 novembre 2004

AFP

Une entrée de la Turquie dans l'Union européenne est envisageable en 2015 si les Etats membres décident d'ouvrir les négociations en 2005, si aucun événement imprévisible n'intervient et si Ankara respecte les conditions exigées, a estimé lundi le ministre des Affaires étrangères néerlandais Ben Bot.

« Si les négociations débutaient en 2005, s'il n'y a pas de circonstances imprévisibles et si la Turquie continue sur cette voie, et je ne vois pas pourquoi elle ne serait pas capable de remplir les critères, on estime que les négociations pourraient durer en moyenne dix ans », a déclaré M. Bot dont le pays exerce la présidence tournante de l'Union européenne.

Interrogé pour savoir si une entrée dans l'UE était réaliste en 2015, si ces conditions étaient respectées, il a répondu « oui ».

M. Bot a précisé que la présidence était « en train de faire un inventaire des positions de nos partenaires au sein de l'UE » sur l'ouverture des négociations.

Les 25 doivent décider le 17 décembre lors d'un sommet européen s'ils ouvrent des négociations d'adhésion avec Ankara. La Commission européenne a recommandé début octobre d'ouvrir de telles négociations, en assortissant toutefois cette recommandation de plusieurs conditions.

M. Bot a rappelé que le rapport de la Commission faisait état d'un certain nombre de points à améliorer notamment concernant la liberté de religion.

Il a par ailleurs estimé que les « pauses d'urgence » dans les négociations, qui permettraient à l'UE d'interrompre les pourparlers en cas de changement radical de la situation en Turquie, étaient « surtout des mesures de précaution ».

« J'espère que nous n'aurons pas à les appliquer », a-t-il souligné.